

<https://www.ricochets.cc/Declaration-de-la-Libre-Pensee-07-26-le-3-decembre-2018.html>



Déclaration de la Libre Pensée 07-26 le 3 décembre 2018

- Les Articles -



Date de mise en ligne : lundi 3 décembre 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Citoyennes, citoyens, ami(e)s, camarades,

En décembre 1851, 10 000 drômois se dressaient contre le coup d'état de Louis Napoléon Bonaparte. Le 7 décembre, ils étaient près de 4 000 à Crest, venus des vallées de la Sye et de la Gervanne, de Chabrillan et puis de Grâne, armés de faux et de quelques rares fusils. Les canons leur répondront, puis une sauvage répression. Mais malgré le régime policier du second Empire, la résistance perdure, clandestine, opiniâtre.

C'est en 1906, alors que la République laïque vient de voter la loi de 1905, de Séparation des Églises et de l'État, que naît l'idée de cette statue de l'Insurgé. Elle sera érigée en 1910, sur la place de la Liberté, puis déboulonnée sous le régime de Vichy, sous prétexte d'en récupérer le métal. C'est grâce à une souscription, lancée par Albert Fié, décédé l'an passé, et soutenue par le maire de l'époque Jean-Pierre Tabardel, qu'en 1991 une nouvelle statue, identique à la précédente, retrouva la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter.

Robert Serre, auteur du livre « 1851, 10 000 drômois se révoltent », résumait ainsi l'histoire des insurgés d'alors : « Ni des bandits, ni des héros, ces hommes et ces femmes poussés à bout luttaient, de manière indissociable, pour renverser un pouvoir dictatorial, rétablir la démocratie, instaurer la République espérée et trahie en 1848, obtenir la satisfaction de leurs besoins élémentaires et la reconnaissance de leur dignité ».

Les symboles ont la vie dure. Celui-ci et bien d'autres, témoignent de cette mémoire qui traverse les générations et resurgit de manière imprévisible, incarnant l'exigence inlassablement réitérée, de justice sociale, de paix, de liberté et de démocratie.

Nous sommes aujourd'hui face à un pouvoir sans légitimité, aux ordres des possédants, sourd aux revendications, sourd à la colère qui monte, devant cette volonté bonapartiste, pétainiste, de détruire méthodiquement la totalité des acquis ouvriers et démocratiques.

L'écho d'hier résonne aujourd'hui à travers ces paroles du chant de l'Insurgé :

Contre la classe patronale,
Il fait la guerre sociale
Dont on ne verra pas la fin
Tant qu'un seul pourra, sur la sphère
Devenir sans rien faire
Tant qu'un travailleur aura faim !

A la bourgeoisie écoeurante
Il ne veut plus payer de rente
Combien de milliards tous les ans ?
C'est sur vous, c'est sur votre viande
Qu'on dépèce un tel dividende
Ouvriers, mineurs, paysans.

Devant toi, misère sauvage,
Devant toi, pesant esclavage,
L'insurgé se dresse
Le fusil chargé.

/...

La Libre Pensée est laïque, démocratique et sociale, c'est à dire qu'elle rejette, au nom de la dignité humaine, ce triple joug : le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique et du capital en matière économique. À la place qui est la sienne, depuis 170 ans, elle participe aux débats et aux questionnements en cours, elle agit et se développe, en toute indépendance.

Si nous avons décidé d'avancer cette année la date de ce rassemblement devant la statue de l'Insurgé, c'est parce que nous serons le 8 décembre, avec les organisations attachées à la laïcité, devant les préfectures de l'Ardèche et de la Drôme comme dans tout le pays, pour dire haut et fort au tout petit Jupiter en mal de paratonnerre « Ne touchez pas à la loi de 1905 ! » À Privas le 8 à 11h, à Valence le 8 à 14h30.

Ni dieu ni maître et vive la Sociale !



Fédération Ardéchoise et Drômoise
de la **LIBRE PENSÉE**
mail : libre.pensee07.26@gmail.com

MOBILISATION POUR LA DÉFENSE DE LA LAÏCITÉ ET DE LA LOI DE 1905 !

Après avoir, entre autres, initié à "réparer le lien entre l'Église et l'État", le président Macron, flanqué de son ministre de l'Intérieur Castaner, annonce pour janvier 2019 une réforme de la loi de 1905, de Séparation des Églises et de l'État.

La loi de 1905 repose sur deux principes essentiels :

article 1 - La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées d'après les intérêts de l'ordre public.

article 2 - La République ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte.

Or les intérêts d'États concernent :

- la création d'un label d'État pour les associations religieuses
- des subventions publiques "adaptées"
- la possibilité pour les cultes de percevoir des revenus immobiliers
- un comité des financements venant de l'étranger
- le renforcement de la police des cultes

C'est le début d'une extension du concordat d'Alsace-Moselle à tout le territoire !

Quant à prétendre "prévenir les dérives intégristes", rappelle un extrait de l'Appel des laïques, lancé en 2018 à l'occasion de la Libre Pensée, qui avait recueilli plus de 10 000 signatures sous le questionnaire du mouvement laïque, dans sa diversité associative, syndicale, mutualiste et politique : "Non, l'islam ne serait pas par nature plus intégriste qu'antithus à la laïcité que ne l'est le culte catholique en 1905. La laïcité n'a pas à s'adapter à une religion, de même qu'aucun croyant ne peut réclamer de droits particuliers. La République est séparée des religions, elle n'a pas à organiser les cultes".

La communication de l'Élysée proclame que la loi de 1905 "n'est pas sacrée" et qu'elle a déjà été modifiée. En 113 ans, jamais ses fondements n'ont été remis en cause. Les modifications qui ont eu lieu ne font que retarder à l'évolution des choses.

La seule "grande modification" de la loi de 1905 a eu lieu sous Vichy !...

La Libre Pensée a donc décidé de se rendre devant toutes les préfectures pour signifier le refus de la France laïque de voir modifiée la loi de Séparation des Églises et de l'État, à l'occasion de sa date anniversaire. Rappelons qu'Emmanuel Macron a refusé de recevoir la Libre Pensée à ce sujet.

La Libre Pensée invite toutes les associations laïques, les syndicats, les partis, les États à se mobiliser pour manifester leur opposition au projet gouvernemental. La Libre Pensée œuvre largement aux associations et aux syndicats la composition de ses délégations auprès des préfets.

Il faut agir dans la diversité et l'union la plus large pour défendre la loi de 1905 !

TOU(TE)S DEVANT LES PRÉFECTURES

LE SAMEDI 8 DÉCEMBRE !

PRIVAS : LE 8 À 11H

VALENCE : LE 8 À 14H30